

La primauté du droit et l'élaboration de systèmes politiques ouverts vont de pair avec le respect des droits de la personne. C'est dans ce contexte que s'inscrit la question de Hong Kong. Lors de mes séjours en Asie, je soulignerai le souhait de notre pays que le futur gouvernement de Hong Kong s'engage clairement et catégoriquement à respecter la primauté du droit et à répondre aux besoins de ses habitants. L'avenir de Hong Kong nous tient d'autant plus à coeur que plus de 40 000 de nos ressortissants y résident et que nous y avons des intérêts économiques majeurs. Nous n'aurons donc cessé d'exiger qu'en 1997, la passation des pouvoirs s'opère sans heurts et qu'elle préserve la prospérité, la stabilité et l'autonomie de Hong Kong. Voilà pourquoi il nous faut garder ouvertes les lignes de communication avec la Chine.

Mon ministère et l'ACDI élaborent actuellement de nouveaux programmes afin d'engager les Chinois à amorcer un dialogue constructif sur les droits de la personne. Nous préparons d'ailleurs la visite au Canada d'une délégation de haut niveau afin de débattre de diverses questions telles que le bon gouvernement, la primauté du droit et la participation démocratique. Nous exposerons la délégation au fonctionnement de notre système démocratique, et le gouvernement financera un projet mixte de recherche qu'exécuteront le Centre des droits de la personne de l'Université d'Ottawa et l'Université de Beijing.

Conclusion

En 1970, le gouvernement libéral dont je faisais alors partie a fait le pari audacieux de reconnaître la République populaire de Chine. Je suis fier de cette décision, car nous avons fait alors preuve de prévoyance et de vision et, de concert avec les autres pays qui nous ont emboîté le pas, nous avons contribué à créer les conditions nécessaires pour que la Chine amorce un processus de réforme économique et s'ouvre sur le monde.

Les Canadiens croient en des rapports commerciaux sains et équilibrés et ce sont ces rapports que nous tentons d'établir avec la Chine. Ils croient dans le développement durable et c'est cet objectif que nous aidons la Chine à atteindre. Les Canadiens croient dans la paix et la sécurité et nous voulons que la Chine appuie elle aussi ces principes. Les Canadiens croient enfin au respect des droits de la personne et à la primauté du droit et nous saisissons toutes les occasions qui se présentent pour aborder ces thèmes avec les dirigeants chinois et établir avec eux un dialogue constructif.

Comme vous le voyez, la relation bilatérale transcende de beaucoup la simple opposition entre commerce et droits de la personne. C'est une relation complexe, évolutive et sérieuse qui est fondée sur la coopération, le dialogue et les échanges; une relation profondément enracinée dans les quatre grands principes de politique étrangère que j'ai exposés; enfin, une relation qui